

Directives facultaires - Stratégie et approches d'enseignement à distance (Contexte COVID-19)

Dans le contexte de la COVID-19 et considérant l'obligation que nous avons de maintenir nos formations en les transformant dans une forme "à distance", La Faculté de médecine émet les deux directives suivantes :

A) Les enseignants, programmes et unités doivent adopter l'une ou l'autre (ou faire des maillages) des 6 approches d'enseignement à distance identifiées ci-dessous.

Approches d'enseignement à distance :

- 1) Capsules d'enseignement préenregistrées | Disponible sur demande
- 2) Prestation d'enseignement collaboratif en groupe (ZOOM) | En temps réel
- 3) Atelier de collaboration en sous-groupes | Temps réel
- 4) Simulation de situations pratiques | En temps réel
- 5) Clinique de téléconsultation avec patients | En temps réel
- 6) *Prestation de cours en laboratoire informatique virtualisé | En temps réel (En développement)*

IMPORTANT :

L'équipe de soutien facultaire est à la disposition de tous pour déployer et soutenir ces approches d'enseignement à distance. Pour qu'un soutien rapide soit possible, votre direction départementale doit inscrire le cours à la grille des activités.

B) Toute autre approche d'enseignement dans ce contexte doit être préalablement soumise au CCE

Dans un cas où ces approches ne répondraient pas adéquatement aux objectifs et besoins pédagogiques d'une formation

Les unités ne doivent pas échafauder d'autres solutions/approches d'enseignement par elles-mêmes. Elles devront le faire en collaboration avec l'équipe de soutien facultaire.

Pour accéder à ces solutions

Consultez la page COVID de la Faculté : <https://wiki.umontreal.ca/x/JzGvCQ>

- Obtenir le soutien d'un technopédagogue
- Solutions et outils technologiques
- Guides et procédures
- Accéder au soutien technique
- Recommandations et bonnes pratiques